

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLEURE

### SEANCE ORDINAIRE

L'an deux mil dix-huit le 7 juin , le conseil municipal de la commune de PLEURE, régulièrement convoqué à la date du 31 mai 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Alexandre CROT, le Maire.

**Présents:** M CROT Alexandre, M TOINARD Emmanuel, M BAUDET Nicolas, M ROYER Bernard, M LYONNET Franck, M BORNIER René, M PANIGOT Séverin, Mme MOREL Catherine, Mme BARDOUX Karine, M MACAUX Olivier, Mme GARCEL Monique.

**Secrétaire de séance :** M ROYER Bernard

### ORDRE DU JOUR

1. Délibération : Ecole, demande d'inscription périscolaire d'un enfant extérieur à l'école
2. Sécurité incendie : devis
3. Etang de la Beauloup
4. Bois : visite de l'ONF samedi 2 juin
5. Questions diverses

#### **1. ECOLE, DEMANDE D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE D'UN ENFANT EXTERIEUR à L'ECOLE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande formulée par les parents d'une enfant domiciliée à Pleure mais scolarisée dans une autre commune : ils souhaitent savoir si elle pourrait être prise en charge par l'accueil périscolaire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, choisit de ne pas donner une suite favorable à cette demande. L'accueil périscolaire est réservé aux enfants scolarisés au sein du R.P.I.

#### **2. SECURITE INCENDIE : DEVIS**

Monsieur le Maire présente les différents devis reçus pour la sécurité incendie :

Société Feuvrier	973.76 €
Jura Protection Incendie	753.36 €

Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de Jura Protection Incendie.

### **3. ETANG DE LA BEAULOUP**

Une association va être créée.

Une convention avec cette dernière pourra ainsi être conclue, pour préciser l'utilisation du site.

### **4. BOIS : VISITE de l'ONF samedi 2 juin**

1) Annulation de cette visite du 2 juin,.

Une nouvelle date de réunion est à fixer avec le garde forestier.

2) Le conseil municipal décide d'appliquer une majoration de 30 % du montant de l'affouage pour le bois non fendu avant le cubage.

### **5. INFORMATIONS ET DELIBERATIONS**

- Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'A.M.R.F. Association des Maires Ruraux de France.
- Après examen de la proposition reçue en fournitures de gaz par Vitogaz : soit 937.56 € la tonne, contre 1697 € la tonne chez Butagaz, le Conseil Municipal décide d'accepter la proposition de VITOGAZ. M. le maire est autorisé à les contacter pour la signature d'un contrat de livraison, et pour définir avec eux les fréquences d'approvisionnement.
- Concernant le remplacement secrétariat, le Conseil Municipal décide de recruter un agent contractuel sur un emploi permanent pour remplacer temporairement la secrétaire de mairie indisponible.
- Le Conseil Municipal décide de recruter un agent contractuel sur un poste d'ATSEM sur une durée de 4 mois, pour travail en binôme avec l'agent titulaire du poste avant son départ en retraite.

### **6. SUJETS DIVERS**

- Invitations : Vendredi 6 juillet 2018 pour Verre de l'amitié pour la fin de l'année scolaire.  
Samedi 7 juillet 2018 par les associations, à 11 h 00 salle de la mairie.
- Un courrier sera fait à l'attention du riverain du parking stade pour dégradation du parking ;
- Le Conseil Municipal accepte le devis proposé par l'entreprise GOUNAND pour 730 € pour l'abattage des sapins.
- Il est décidé de faire mettre du plexiglass à l'arrêt bus Champ Garcin.
- Des divagations de chiens sont signalées, un courrier sera fait au propriétaire concerné.

**Fin de la réunion :**  
**A 22h50**

**Prochain conseil :**  
**12/07/2018 à 20 h 30**

**Le Maire, CROT Alexandre**

